

# Le SEDIF met en place un programme EAU Solidaire

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) a mis en place un programme Eau Solidaire.



L'objectif est de garantir l'accès à l'eau dans des conditions justes et durables en proposant des solutions individuelles, un accompagnement de l'habitat et des solutions financières adaptées à chacun. L'adhésion du CCAS au programme, permet d'aider les familles à mieux maîtriser leur consommation d'eau ou à régler leur facture. Elle repose sur une aide financière et intervient lorsque le coût de l'eau dépasse 3% des ressources du foyer. D'autres actions sont mises en place pour aider les habitants à maîtriser leur consommation d'eau et préserver le budget des habitants : des interventions à domicile, une remise de kits hydro-économies pour réduire la consommation, une chasse aux fuites, etc. Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture d'eau, vous avez également la possibilité de la régler en plusieurs fois, de mettre en place une mensualisation ou de demander conseils pour maîtriser votre consommation. Pour plus de renseignement sur l'aide Eau Solidaire, vous pouvez vous adresser au CCAS